



Badges aeroportuaire demande de renseignements

Par **issam75**, le **10/02/2011** à **15:12**

Bonjour,
j'aimerais savoir si je suis fiché chez SFR et est-ce que le badge aeroportuaire peut m'être refusé ? car l'employeur va consulter le STIC. J'ai trouvé une information

Merci de votre réponse.

Par **chris_idv**, le **10/02/2011** à **15:32**

Bonjour,

L'employeur s'adresse à la police qui elle a accès au STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées).

Reste à savoir pour quelle motif vous êtes fiché chez SFR:

- si le motif est lié à une infraction pénale (fraude notamment) alors une plainte a été déposée contre vous par SFR et vous êtes, à priori, fiché dans le STIC.

- si le motif est lié à un litige commercial alors il s'agit d'un enjeu civil sans rapport avec la loi pénale et vous n'êtes pas fiché dans le STIC (pour ce motif tout au moins).

Cordialement,

Par **issam75**, le **10/02/2011** à **15:36**

jia eu un probleme avec sfr car il mon inventer des factures et donc je ne les ai pas payer.
mais jai jamais recu de lettre de police ni une lettre de plainte donc voila je suis fiché sur le
ficher preventel des operateurs

Par **P.M.**, le **10/02/2011** à **19:08**

Bonjour,

Je rappelle quand même que l'usage du STIC est réglementé et propose [ce dossier 1](#)

Par ailleurs ce n'est pas l'employeur qui délivre le badge d'accès aéroportuaire, pour exemple
: [ce dossier 2](#)